

Le 21 novembre 2021

### **Motion au soutien de Tarek BITAR**

*Présentée par des syndiqués et adoptée à l'unanimité  
au 55ème congrès du Syndicat de la magistrature, à Paris, le 21 novembre 2021*

Les magistrats du syndicat de la magistrature réunis en congrès :

- expriment leur entière solidarité et apportent leur soutien moral aux magistrats libanais, particulièrement au juge Tarek BITAR, chargés de l'enquête sur la double explosion du 4 août 2020 au port de Beyrouth. Tarek BITAR subit depuis plusieurs mois, en raison de la détermination avec laquelle il conduit ses investigations, de violentes attaques personnelles, d'incessantes pressions de la part de responsables politiques libanais et désormais des menaces sur sa vie et celle de sa famille ;
- rappellent l'exigence inconditionnelle qui s'attache au respect de l'état de droit, à l'indépendance de la Justice et à l'égalité de toutes et tous devant la loi.

Adopté à l'unanimité des membres présents du congrès